



Ce document a été mis en ligne par l'organisme [FormaV®](#)

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour en savoir plus sur nos formations disponibles, veuillez visiter :

www.formav.co/explorer

Corrigé du sujet d'examen - Bac ST2S - Sciences et techniques sanitaires et sociales - Session 2022

Correction du Baccalauréat Technologique

| Matière : Sciences et Technologies de la Santé et du Social

| Session 2022

| Durée : 3 heures

| Coefficient : 16

Cette correction traite la partie consacrée à l'enseignement de spécialité sur les Sciences et Techniques Sanitaires et Sociales. Elle est organisée en deux parties indépendantes, la première portant sur un sujet au choix et la seconde sur un développement s'appuyant sur un dossier documentaire portant sur la précarité des étudiants.

Correction Partie 1

| PARTIE 1-A : Prise en charge du risque maladie par la protection sociale

La question demandait d'expliquer comment le risque maladie est pris en charge par la protection sociale.

Démarche de réponse :

- Définir le risque maladie : Événement pouvant impacter la santé d'un individu et nécessitant des soins médicaux.
- Expliquer les différents niveaux de protection sociale :
 - Assurance maladie : couvre partiellement les frais médicaux.
 - Couverture maladie universelle (CMU) : offre une protection gratuite aux personnes en situation de précarité.
 - Aide financière : allocations pour les frais liés à la santé (ex : médicaments, consultations).
 - Responsabilité de l'État : Politiques de santé publique contribuant à la prévention et au traitement.
- Illustrer par des exemples concrets :
 - Le remboursement de frais médicaux (ex : consultations chez le médecin, hospitalisation).
 - Les campagnes de vaccination et prévention.

Réponse attendue : « Le risque maladie est pris en charge par la protection sociale à travers l'assurance maladie, qui couvre partiellement les frais médicaux et la CMU, qui offre une couverture pour les personnes en situation de précarité. L'État met également en place des politiques de santé publique pour prévenir et traiter les maladies. »

| PARTIE 1-B : Influence des déterminants sur l'état de santé

La question demandait d'expliquer, à l'aide de différents exemples, comment les déterminants peuvent

influencer l'état de santé des populations.

Démarche de réponse :

- Définir les déterminants de la santé : facteurs biologique, comportementaux, environnementaux et socio-économiques.
- Illustrer les déterminants avec des exemples :
 - Déterminants sociaux : accès à l'éducation et aux soins, niveau de revenu.
 - Déterminants comportementaux : tabagisme, alimentation, activité physique.
 - Déterminants environnementaux : pollution de l'air, conditions de logement, accès à des espaces verts.
- Analyser comment ces déterminants impactent la santé des populations, par exemple :
 - Population à faible revenu et prévalence accrue de maladies chroniques.
 - Impact de l'éducation sur la santé mentale et physique.

Réponse attendue : « Les déterminants, tels que le niveau socio-économique, le comportement et l'environnement, influencent l'état de santé des populations. Par exemple, un faible revenu peut conduire à un accès limité aux soins, entraînant une prévalence plus élevée de maladies chroniques. »

Correction Partie 2

| QUESTION 1 : La précarité des étudiants comme problème social

Cette question vise à montrer que la précarité des étudiants est un problème social.

Démarche de réponse :

- Expliquer la définition de la précarité et son impact sur les étudiants.
- Présenter des statistiques : 20 % des étudiants vivent sous le seuil de pauvreté, 46 % doivent travailler pour subvenir à leurs besoins.
- Évoquer les conséquences sur la santé mentale et la réussite académique : stress, isolement, baisse des performances scolaires.
- Exposer les témoignages d'étudiants en difficulté et les réponses des syndicats ou des institutions.

Réponse attendue : « La précarité des étudiants se manifeste par des conditions de vie difficiles, où près de 20 % vivent sous le seuil de pauvreté, entraînant des conséquences néfastes sur leur santé mentale et leur réussite académique, ce qui en fait un problème social majeur. »

| QUESTION 2 : Modes d'intervention sociale contre la précarité étudiante

Cette question demande de présenter les modes d'intervention sociale mis en œuvre pour lutter contre la précarité étudiante.

Démarche de réponse :

- Citer les principales aides financières mises en place : bourses sur critères sociaux, aides spécifiques.
 - Expliquer les projets de soutien social comme le projet AGORAé qui propose des épiceries solidaires.
 - Aborder l'accompagnement des services sociaux des universités et CROUS.
 - Mettre en avant l'importance de la mobilisation étudiante et des actions collectives.
-

Réponse attendue : « Les interventions sociales pour lutter contre la précarité étudiante incluent des aides financières comme les bourses, des projets tels que l'AGORAé pour l'accès alimentaire, ainsi qu'un accompagnement par les services sociaux universitaires, permettant une assistance globale aux étudiants. »

Conseils Méthodologiques

- **Gestion du temps** : Répartir votre temps de manière équilibrée entre les différentes questions pour éviter de négliger certaines parties.
- **Structuration des réponses** : Utiliser des paragraphes clairs et identifiables avec une introduction, un développement et une conclusion.
- **Utilisation de données factuelles** : Appuyer vos arguments avec des chiffres et des statistiques pertinentes, en les citant correctement.
- **Clarté et concision** : Rester concentré sur le sujet sans digressions inutiles ; privilégier des phrases simples mais précises.
- **Relecture** : Toujours prendre quelques minutes à la fin pour relire vos réponses et corriger d'éventuelles fautes ou incohérences.

© FormaV EI. Tous droits réservés.

Propriété exclusive de FormaV. Toute reproduction ou diffusion interdite sans autorisation.

Copyright © 2026 FormaV. Tous droits réservés.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.